

La 5ème année en détail

Fonctionnement

La validation du Diplôme de Sciences Po Strasbourg repose sur :

- la formation de 5^{ème} année et les notes obtenues ;
- la note du Grand Oral.

| Validation Grade Master | Coefficients | Crédits ECTS |
|-------------------------|--------------|--------------|
| Parcours formation | 4 | 60 |
| Grand Oral | 1 | 10 |

Cours

Pour aider les étudiants à se préparer, Sciences Po Strasbourg organise :

Des séances de méthodologie qui permettent aux étudiants de s'entraîner ou d'assister à l'entraînement d'un autre étudiant, et de profiter des conseils des intervenants dans des conditions proches du Grand Oral. Les intervenants ont l'expérience des oraux des concours.

Calendrier :

- de mi-octobre à mi février: trois séances de méthodologie proposées cinq fois chacune en semaine ou le samedi, afin de permettre au maximum d'étudiants d'y assister. Les étudiants s'inscrivent au moyen des sondages reçus par mail ;
- pour les formations dans lesquelles les examens ont lieu fin février, le Grand Oral sera organisé durant la période d'examen. Les étudiants de ces formations pourront donc débiter les stages dès la fin de leurs examens ;
- pour les formations se terminant plus tard et/ou sans stage obligatoire, le Grand Oral aura lieu autour de la fin mars.

Examens

Modalités du Grand oral

1. **Préparation d'un sujet de spécialité en loge** : l'étudiant tire un sujet en fonction de sa filière de cinquième année et il dispose de 2 heures en loge pour le préparer avec un accès contrôlé à un ensemble de ressources (livres, accès à certains sites internet : SCD, sites institutionnels...). Les sujets bien que colorés par une filière demeurent non techniques, l'idée étant aussi de tester la capacité du candidat à prendre de la hauteur par rapport au sujet et sa spécialisation.

2. **Composition du jury** : le jury est composé de deux membres, l'un intervenant dans les matières fondamentales de la filière de cinquième année de l'étudiant, l'autre issu d'un autre domaine de spécialisation de Sciences Po Strasbourg.
3. **Déroulement de l'oral d'une durée de 30 minutes** :

- a. **10 minutes d'exposé** du candidat sur le sujet qu'il a préalablement préparé. ;
- b. **10 minutes de questions du jury**, avec des questions sur le sujet mais aussi des questions d'ouverture permettant de tester la capacité de recul du candidat ;
- c. **5 minutes de présentation et de discussion** autour du projet professionnel de l'étudiant. L'objectif ici est d'inciter les étudiants à réfléchir de manière structurée à leur projet professionnel et de pouvoir éventuellement les conseiller ;
- d. **5 minutes de délibération du jury.**

Le grand Oral est un exercice de synthèse qui nécessite de mobiliser les connaissances acquises tout au long du cursus pour traiter une question touchant aux thématiques de Sciences Po Strasbourg.

Une question est posée sous forme d'énoncé court, qui peut également s'appuyer sur un document court (citation, dessin...). **Les sujets sont contemporains, voire d'actualité.**

La question peut relever de toutes les thématiques et de toutes les disciplines, le jury sachant dans quelle formation est l'étudiant. Le jury est composé de deux personnes provenant de disciplines différentes afin de pouvoir apprécier au mieux la prestation de l'étudiant.

Exemples de questions posées :

- « Le citoyen a-t-il le droit d'être informé de tout ? » : cette question peut être abordée sous plusieurs angles différents : histoire, sociologie, droit, économie, vie privée, actualité...
- « Qu'est-ce qu'un impôt juste ? » : relève du droit public, de l'économie...
- « Le débat télévisé est-il une forme de la démocratie ? ».

Le Jury d'examen se réunit **début octobre** pour attendre la validation tardive de certains Masters. **Aucune attestation de réussite ne sera fournie avant la délibération.**